



**FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES RETRAITÉS
DE LA FONCTION PUBLIQUE**
20 Rue Vignon – 75009 PARIS
Mail : fgrfp@wanadoo.fr
Site internet : fgrfp.org

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Financement des retraites et rapport du COR D'autres choix économiques sont indispensables

Le rapport du COR « *Retraites : perspectives 2020, 2040 et 2060* » adopté le 19 décembre 2012 propose un diagnostic sur les perspectives financières du système de retraite en France.

La FGR-FP constate d'abord que, malgré les reculs infligés aux salariés en matière d'âge de départ et de niveau de retraite, la réforme des retraites 2010 n'a pas atteint le but annoncé qui était de régler les problèmes de déficit.

Les besoins de financement entre 2011 et 2017 passeraient de 0,7 % à 1 % de PIB (14 à 21 milliards d'euros). La FGR-FP estime qu'il est logique que face à l'augmentation du nombre de retraités le pays y consacre une part des richesses produites un peu plus importante.

Le COR présente des perspectives financières différentes selon les hypothèses économiques : le retour à l'équilibre du système de retraite en 2040 avec un chômage à 4,5 % et une productivité du travail progressant de 2 % l'an et, à l'inverse, le besoin de financement subsisterait jusqu'en 2060 avec un chômage à 7 % et 1,3 % d'augmentation de productivité. Suivant les hypothèses, le solde du système de retraite en 2060 pourrait représenter de – 105 milliards d'euros à + 93 milliards. Comme l'écrit le COR lui-même « *Cette fourchette de résultats souligne la grande sensibilité de l'équilibre de long terme du système de retraite aux évolutions économiques* ». Loin d'être, d'abord un problème démographique, la question du financement des retraites relève donc bien de choix économiques en matière d'emploi, de qualification et de niveau de salaire.

Par ailleurs ce rapport prévoit que le ratio rapportant la pension moyenne au revenu d'activité moyen diminuerait de 10 % à 28 % entre 2011 et 2060, conséquence des réformes successives mises en œuvre depuis 1993. Si l'on ne veut pas voir un nouveau développement important de la pauvreté chez les retraités, il est indispensable de revenir sur ces réformes.

C'est pourquoi la FGR-FP souhaite que le débat qui va s'ouvrir aboutisse à des choix économiques et sociaux nouveaux qui pérennisent le système de retraite et répondent aux revendications d'âge et de niveau de retraite.

Paris le 24 Décembre 2012

Annick MERLEN Secrétaire Générale 01 47 42 80 13
Michel SALINGUE Chargé du dossier Retraite et Fonction Publique